



Dossier à suivre

Date d'ouverture : 31/03/1997

Mise à jour : 02/10/2002

FICHE TECHNIQUE # 18

Thématique : Faune

Nom du projet : Gestion des stocks de poissons

Localisation : Le lac dans son ensemble et les ouvrages régulateurs du tronçon résiduel entre les lacs Saint-Louis et Saint-François

Problématique : Depuis quelques années, les pêcheurs sportifs du lac Saint-François sont alarmés par la diminution des populations piscicoles. Le suivi ontarien démontre la même chose. Les pêcheurs sportifs et leurs représentants, sous les bannières d'associations ou d'autres regroupements, s'inquiètent de plus en plus face à cette diminution perçue par leurs membres. Les pêcheurs sportifs ont la perception que l'exploitation commerciale, encore pratiquée sur ce tronçon du fleuve, est l'une des causes de cette dégradation des stocks. Parmi les autres causes souvent mentionnées par la population, mentionnons la vente de poissons capturés sportivement, telle la perchaude, la marigane et les différents crapets. Ces espèces, sans limite de capture, font l'objet d'une pêche irresponsable et abusive par quelques pêcheurs sportifs sans scrupules, à des buts uniquement pécuniaires, c'est-à-dire la vente du poisson. De plus cette activité sportivo-lucrative est à son meilleur lors de la période de frai de ces espèces, c'est à ce moment que se font les plus gros prélèvements. Ceci pourrait avoir des effets à long terme sur le recrutement de la population en général.

La gestion de l'eau du lac Saint-François touche aussi les populations de poissons. Le lac est maintenu à un niveau stable, dégradant la qualité de certaines frayères. Le cycle d'inondation est à l'inverse de celui de la nature, le niveau du lac est augmenté à partir de l'automne pour satisfaire les besoins hydroélectriques **et de la navigation commerciale**. Le lac dispose de peu de frayères en eaux vives, la plupart des rivières étant contrôlées par des ouvrages régulateurs infranchissables par les espèces indigènes du lac. Seul l'extrême ouest du lac comporte des aleviniers et des frayères d'eau vive accessible (référence fiche technique sur la gestion des niveaux d'eau).

Le doré jaune semble l'une des espèces les plus touchées par cette gestion des eaux. Le lac Saint-François est un bassin fermé régi par des ouvrages hydroélectriques en amont et en aval et traversé par le chenal de la Voie maritime du St-Laurent. Ces constructions compromettent la libre circulation de la faune piscicole le long du fleuve, limitant ainsi la dispersion des espèces et l'accès aux frayères tout en contribuant à une eutrophisation* hâtive du lac. **Les conclusions préliminaires du Réseau de suivi ichtyologique (RSI) de 1996 montrent une faible diversité spécifique (espèces), une**

population de doré jaune vieillissante et une baisse préoccupante des populations de perchaudes (VACHON et BÉLANGER, 2001)

Des changements au niveau des habitats (superficie des herbiers et densité) peuvent nuire aux dorés en favorisant d'autres espèces comme les achigans. De plus, le fait que les poissons qui nous viennent de l'amont doivent passer dans les turbines, cela pourrait avoir des effets négatifs sur la population.

L'entente du Suroît, signée en 1998, entre diverses municipalités de la MRC de Beauharnois-Salaberry, Les Cèdres, Coteau-du-Lac, Pointe-des-Cascades, Les Coteaux et Hydro-Québec peut être une entrave à la réalisation de passes migratoires dans le tronçon entre les lacs Saint-François et Saint-Louis.

* Eutrophisation : processus évolutif, naturel ou provoqué, rendant un écosystème, et particulièrement un lac, de plus en plus pourvu de sels nutritifs (nitrates, phosphates) et donc de plus en plus riche en organismes vivants et en matières organiques.

Solutions :

1) Vérification de l'hypothèse sur les populations en déclin :

-Le MEF en collaboration avec Hydro-Québec dressera, dans un rapport devant être remis en juin 97, le portrait global des populations de poissons du lac Saint-François. Ce rapport servira de base pour la connaissance de la problématique. Des résultats préliminaires sont attendus pour le début du mois de juin 1997. **Le rapport préliminaire de la Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ) a été présenté lors d'une soirée plénière du Comité ZIP le 2 mai 2001 (VACHON et BÉLANGER, 2001). Un autre inventaire est prévu, dans le cadre du Réseau de suivi ichtyologique, en 2003.**

- **Modélisation de l'évolution des habitats du lac Saint-François pour connaître le potentiel pour les deux espèces problématiques: le doré jaune et la perchaude (mars 2003).**

2) Court terme :

- Ensemencement : Selon la présentation des résultats préliminaires de l'étude du MEF une demande d'ensemencement, de doré jaune ou d'autres espèces, pourrait être faite au MEF. **(Demande faite en 1999-2000 par APP, mais refusé pour la perchaude)**

- Restauration et aménagement de frayères : Un projet d'étude et de restauration possible sur la rivière Beaudette est parrainé par le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent avec l'aide d'Action Poissons Plus, **début de 1999**. Si l'étude démontre que la frayère est en bon état, il faudra trouver les raisons de la diminution de la population de dorés. **L'étude de LAHAYE (2000) a démontré que la qualité des frayères dans la rivière Beaudette n'était pas en cause.**

- Réglementation de la pêche : Il faudrait appuyer les organismes qui font des pressions politiques à l'adoption d'une réglementation à caractère conservatrice sur la pêche. (Ex: limitation de capture sur les percidés (**perchaude**) et centrarchidés (crapets-et achigans), interdiction de pêche en période de frai).

La réglementation de la pêche à la perchaude sera modifiée dès le printemps 1997. Il sera maintenant interdit de vendre de la perchaude et la limite de possession sera de 50 individus. **La saison de pêche a été modifiée en 1999 (début mai au 31 mars).**

- Modification à la gestion de l'eau par les ouvrages régulateurs d'Hydro-Québec pour favoriser la faune aquatique du tronçon fluvial et du lac (fiche technique sur la gestion des niveaux d'eau).

- Formation d'agents auxiliaires volontaires pour une meilleure surveillance de la réglementation. La loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune prévoit, à l'article 8, la possibilité d'avoir des agents auxiliaires de la faune.

- Capture de géniteurs dans le lac Saint-Louis, étiquetage, transfert dans le lac Saint-François et suivi des individus (esturgeon et doré).

- Mise sur pied d'une <Aire faunique communautaire> si la problématique se confirme.

3) Aménagements permanents :

- Installation de passes migratoires multi-espèces dans le cours naturel du fleuve pour contourner ou passer les ouvrages régulateurs en place.

- Aménagement de frayères en eaux calmes à Saint-Zotique, Sainte Barbe et Saint-Anicet.

- Aménagement de frayères en eaux vives sur le tronçon du fleuve.

- Installation d'une échelle à poissons sous l'Avenue du Centenaire à Salaberry-de-Valleyfield lors des rénovations en 2002.

Faisabilité : Un organisme impliqué, Action Poissons Plus a déjà l'appui des municipalités riveraines concernant les actions à entreprendre. Hydro-Québec est sensibilisé à la problématique.

~~Le gouvernement ne semble pas très chaud à l'idée d'agents auxiliaires volontaires comme cela se fait dans d'autres pays.~~

L'aménagement de passes migratoires demande la déviation ou le réaménagement d'importants volumes d'eau pour attirer les poissons aux endroits appropriés. Plusieurs intervenants doivent être impliqués.

Partenaires visés : Action Poissons Plus, Associations Chasse et Pêche, Chambres de commerces, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, Commission mixte internationale (CMI), Environnement Canada, **Fondation de la Faune du Québec**, Fondations privées, Hydro-Ontario, Hydro-Québec, **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)**, Ministère de l'Environnement ~~et de la Faune~~ du Québec (**Bureau régional de la Montérégie**), Municipalités riveraines, **Pêcheurs commerciaux**, Projet de créations d'emploi, **Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ)**, **Pêches et Océans Canada**

Évaluation des coûts :

Ensemencement (si le potentiel est présent)	???
Étude sur la rivière Beaudette et l'ensemble du lac (fait)	30 000\$
Etude des frayères sur l'ensemble du lac	60 000\$
Modélisation de l'évolution des habitats	100 000\$
Carnet du pêcheur	?????
Aménagement de frayères	?????
Formation d'agents auxiliaires bénévoles	50 000\$ /an
Capture et transfert de géniteurs (étudié mais coût élevé) ..	si nécessaire
Passes migratoires	1 à 10 millions\$
Aire faunique communautaire	300 000\$/an

Échéancier: Étude sur la rivière Beaudette (fait)	1999
Étude des frayères sur l'ensemble du lac	2003
Modélisation de l'évolution des habitats	2002-2003
Aménagement de frayères	2003-
Carnet du pêcheur	2001-
Ensemencement (refusé)	1999-2000
Formation d'agents auxiliaires bénévoles	2003
Capture et transfert de géniteurs	si nécessaire
Passes migratoires (début)	2002-

Indicateur d'atteinte d'objectif :

Rétablissement des populations de poissons et augmentation de la diversité piscicole du lac Saint-François.

Références complémentaires :

- Création d'une frayère en eau calme au lieu dit "Le Grand Marais" à Saint-Zotique, Qc (1998), APP

- LAHAYE, Michel, 2000, Rapport d'étude : Mise à jour des connaissances et détermination d'un plan de restauration de la frayère à doré jaune (*Stizostedion vitreum*) de la rivière Beaudette. Enviro-science pour le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, Salaberry-de-Valleyfield, 48 pages.

- FOURNIER, D., J. LECLERC, P. DUMONT et B. BÉLANGER, 1997, Rapport d'opération du réseau de suivi ichtyologique du fleuve Saint-Laurent : Échantillonnage des communautés ichtyologique du lac Saint-François en 1996. Ministère de l'Environnement et de la faune, Direction de la faune et des habitats, Direction régionale de la Montérégie, 62 pages.

- VACHON, Nathalie et Bruno BÉLANGER, 2001, Présentation à la plénière du 2 mai 2001, sur DC

- MORIN, Jean et Michel LECLERC, 1998, From pristine to present state : hydrology evolution of Lake Saint-François, St-Lawrence River, *Can. J. Civ. Eng.* 25: 864-879 (1998)